



AIN
le Département



DÉVELOPPEMENT
SOCIAL

Historique des projets sociaux de territoires menés par le Département de l'Ain et de leurs orientations successives

- 2002-2006 : développement social
- 2007-2011 : mise en œuvre locale des politiques de solidarité
- 2014-2019 : définition des actions prioritaires en matière de solidarité
- 2022-2028 : plan d'actions locales

Nombre d'actions prévues au sein de chaque direction territoriale

- Bresse / Revermont : 32 actions
- Plaine de l'Ain / Côtière : 43 actions
- Bugey / Pays de Gex : 44 actions
- Val de Saône / Dombes : 67 actions

Département de l'Ain
13 avenue de la Victoire
BP 50415
01012 Bourg-en-Bresse Cedex

Tél. 3001
Du lundi au vendredi,
de 9 h à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h
www.ain.fr



L'enjeu est vraiment le partenariat

GUIDER L'ACTION SOCIALE DES TERRITOIRES

Spécificités territoriales : intervenir sur mesure

De nouveaux projets sociaux de territoires vont être mis en œuvre ces six prochaines années. Ils comprennent 186 actions locales de développement social dans les domaines de l'enfance, de l'autonomie et de la cohésion.

PAR MATHILDE PALFROY

La Direction générale adjointe solidarité (DGAS) du Conseil départemental de l'Ain élabore des projets sociaux de territoires destinés à renforcer l'action sociale générale du Département ainsi qu'à développer et coordonner les actions locales. « **Les projets sociaux de territoires permettent de guider notre action sociale. Ils constituent un outil de pilotage précieux pour développer des actions locales en tenant compte des particularités territoriales** », explique Céline Alaplantive, chargée de mission à la DGAS. « *Ils comprennent, d'une part, la déclinaison des orientations départementales au sein de chaque territoire, et d'autre part, l'élaboration d'actions complémentaires destinées à renforcer les politiques d'aides et d'accompagnement social, notamment en matière de prévention de l'exclusion.* »

RÉPONDRE AUX PROBLÉMATIQUES PROPRES À CHAQUE TERRITOIRE

L'Ain, caractérisé par une forte diversité géographique, sociologique et territoriale, nécessite une politique sociale adaptée aux différentes réalités de terrain. Ces projets sociaux de territoires, qui couvriront la période 2022-2028, sont les premiers élaborés depuis la réorganisation territoriale de 2019

ayant modifié les limites des différents territoires du département. Ils s'appuient néanmoins largement sur les projets sociaux antérieurs dont le bilan a été dressé et analysé au sein de chaque nouvelle direction de territoire. **Les actions prévues s'inscrivent dans le respect des souhaits et des priorités définis par les élus locaux.**

IMPLIQUER ET COORDONNER LES ACTEURS LOCAUX
Dans l'objectif de proposer des actions pertinentes, les projets sociaux de territoires ont été réfléchis en concertation étroite avec les acteurs territoriaux. Des groupes de travail impliquant des élus, des partenaires associatifs et des agents publics se sont réunis à trois reprises pour **mobiliser les acteurs de terrain et insuffler une dynamique locale.**

En 2021, plusieurs tables rondes thématiques avaient permis de mettre en évidence au sein de chaque territoire les points forts, les points faibles, les potentialités et les menaces. Ce travail de diagnostic, consécutif à un bilan de l'avancement et des résultats des précédents projets sociaux de territoires, a nourri les échanges et réflexions nécessaires à l'élaboration d'actions territoriales adéquates, présentées aux élus et validées fin 2022. ■

Céline Alaplantive, chargée de mission à la DGAS, a supervisé et coordonné l'élaboration des projets sociaux de territoires avec les directeurs de territoires.



EN PRATIQUE

Des actions locales concrètes et collectives

Une étude approfondie a été menée au sein de chaque direction territoriale afin de dresser un état des lieux des équipements, de l'économie, des logements sociaux et de la tension locative. Les directeurs de territoire ont également procédé à un recensement précis de la population présente et tout particulièrement des publics fragiles, de façon à cerner les besoins sociaux prioritaires. Les actions prévues pour répondre aux problématiques identifiées s'appuient sur les ressources locales. La démarche permet de **valoriser les services existants et de renforcer les partenariats en place.**

Chaque action décidée fait l'objet d'une fiche-action récapitulative élaborée collectivement et comprenant, outre les éléments diagnostics à l'origine du projet, les objectifs visés et le public concerné, un calendrier prévisionnel des différentes étapes nécessaires à sa mise en œuvre ainsi que la liste des acteurs locaux amenés à intervenir ou collaborer.

Certaines actions s'inscrivent dans le cadre de besoins territoriaux précis, comme celle visant à mieux repérer et accompagner les personnes en rupture de soins qui s'avèrent trop nombreuses dans la zone Dombes-Val de Saône.

D'autres sont transversales et communes à plusieurs territoires. C'est par exemple le cas de l'accès à la culture et aux loisirs pour les personnes âgées, avec un besoin marqué dans le Bugey/Pays de Gex et la Plaine de l'Ain/Côtière. Pour la mise en œuvre de cette action, ces deux territoires vont s'appuyer sur les leviers dont ils peuvent disposer auprès des acteurs locaux pour organiser par exemple des portages de livres à domicile, établir des outils de communication ciblés, ou encore développer des animations dans les bibliothèques ou les conservatoires à destination des seniors. ■

EN SAVOIR +
sur
les projets sociaux
de territoire



Blandine Fillon **3 QUESTIONS À**

DIRECTRICE DE TERRITOIRE
VAL DE SAÔNE - DOMBES

Quels acteurs ont contribué à la réflexion au sein de votre territoire ?

Un large éventail de nos interlocuteurs et partenaires ont été convié : communautés de communes, maires, élus départementaux, agents territoriaux, établissements médico-sociaux, centres sociaux, Éducation nationale, gendarmerie, partenaires institutionnels et associatifs, etc. Nous avons fait le choix d'un balayage large pour mixer les intervenants et faire ressortir un diagnostic complet.

Les réunions ont-elles permis de faire émerger de nouvelles problématiques locales ?

Les temps de travail ont permis de confirmer les problématiques repérées par les professionnels du Département, en particulier celle de la mobilité. Par ailleurs, les réunions ont permis le partage, et surtout la complétude, c'est-à-dire d'aborder une problématique sous un angle différent, avec de nouveaux regards. La démarche a aussi confirmé notre besoin de coordination dans l'ensemble du territoire.

Quels sont les principaux enjeux liés à la mise en œuvre des projets sociaux ?

L'enjeu principal est la création d'une dynamique territoriale pour mieux répondre aux besoins des habitants. Ce travail a permis de renforcer l'interconnaissance des acteurs du territoire et de relancer les liens amenuisés par la crise Covid. Nous avons pu construire une feuille de route commune et nous espérons améliorer ensemble l'orientation et la prise en charge des publics.